

Christelle  
Balouzat-Loubet

# Louis X Philippe V Charles IV

Les derniers Capétiens



PASSÉS COMPOSÉS



Louis X, Philippe V, Charles IV



Christelle Balouzat-Loubet

# Louis X, Philippe V, Charles IV

LES DERNIERS CAPÉTIENS

PASSÉS/COMPOSÉS

ISBN : 978-2-3793-3162-6

Dépôt légal - 1<sup>re</sup> édition : septembre 2019

© Passés composés / Humensis, 2019

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

Cartographie : Aurélie Boissière

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

# Sommaire

Avant-propos .....	9
Introduction. Des portraits à reconstruire .....	11
Chapitre 1. Dans l'ombre de Philippe IV .....	23
Chapitre 2. Louis X : un roi de transition .....	65
Chapitre 3. Philippe V et la rationalisation administrative .....	107
Chapitre 4. Charles IV ou la fin des Capétiens .....	139
Conclusion. Louis X, Philippe V et Charles IV furent-ils des rois maudits ? .....	167
Notes .....	171
Sources et bibliographie .....	193
Index .....	201





## Avant-propos

*Les Rois maudits ont tout : des rois de fer et des reines étranglées, des batailles et des trahisons, des mensonges et de la luxure, de la tromperie, des rivalités familiales, la malédiction des Templiers, des bébés échangés à la naissance, des louves, du péché et des épées, le destin tragique d'une grande dynastie... tout cela (ou presque) directement sorti des pages de l'Histoire. Croyez-moi, les Starks et les Lannisters n'ont rien à envier aux Capétiens et aux Plantagenêts.*

George R. R. Martin, *The Guardian*,  
vendredi 5 avril 2013.

Grâce à Maurice Druon<sup>1</sup>, la légende des rois maudits a traversé l'Atlantique. En 2013, George R. R. Martin révélait, dans une interview au *Guardian*, que la fresque de l'académicien l'avait inspiré pour son ouvrage à succès, *A Song of Ice and Fire*. De fait, les règnes des derniers Capétiens ont tout du roman : adultères, trahisons, exécutions, révoltes, procès jalonnèrent l'existence des trois frères, Louis X, Philippe V et Charles IV, qui se succédèrent sur le trône

*Louis X, Philippe V, Charles IV*

entre 1316 et 1328. L'historiographie a en particulier retenu les frasques de leurs épouses dans la tour de Nesle ou la supposée malédiction lancée depuis son bûcher par Jacques de Molay, dernier Grand Maître des Templiers, que la fin des Capétiens directs sembla accréditer. La brièveté de leur gouvernement, associée aux difficultés des temps (crise économique, ligues nobiliaires, guerres flamandes, etc.) eurent tôt fait de reléguer ces douze années au rang de sombre parenthèse, qui n'eût été qu'un lent déclin jusqu'à la fin de l'âge d'or capétien<sup>2</sup>.

La place de ces trois règnes mérite pourtant d'être réévaluée aujourd'hui. Il faut en effet se méfier des dates et de la place qu'on leur accorde dans l'explication des phénomènes historiques. En ce qui concerne nos trois princes, rien ne commença en 1316, lorsque Louis accéda au trône, et rien ne s'acheva en 1328, lorsque mourut Charles IV, dernier Capétien direct. Le passage d'une dynastie à l'autre ne fut rien plus qu'un épisode politique qu'il faut considérer à sa juste valeur en fonction des éléments considérés : sur le plan idéologique, le changement de dynastie fut une nette rupture, mais il n'en fut rien sur les plans institutionnels, économiques ou culturels. En parachevant l'œuvre de leur père, Louis, Philippe et Charles ont, chacun avec leur personnalité, posé les fondements de la France des Valois. Ces rois méconnus comptent, au même rang que leurs prédécesseurs et leurs successeurs, parmi les artisans de la construction monarchique du XIV<sup>e</sup> siècle.

## Introduction

### Des portraits à reconstruire

Les trois rois, et en particulier leurs amours contrariées, furent une formidable source d'inspiration pour la littérature, bien avant *A Song of Ice and Fire*. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, François Villon évoquait dans sa *Ballade des temps jadis* l'affaire de la tour de Nesles, qui fut également le thème d'une pièce à succès du XIX<sup>e</sup> siècle, coécrite par Alexandre Dumas et Frédéric Gaillardet<sup>1</sup>. Plus d'un siècle plus tard, dans ses *Rois maudits*, Maurice Druon ne manqua pas de reprendre cet épisode, mais choisit de faire d'une malédiction, lancée depuis son bûcher par le dernier Grand Maître du Temple, Jacques de Molay, le fil conducteur de son œuvre. Ce faisant, il livra de cette période une vision téléologique, expliquant chacun des malheurs des derniers Capétiens à la lumière de cette imprécation. Ce fut un coup de génie, qui lui permit d'attirer des millions de lecteurs, fascinés par les destins tragiques des grands de ce monde, mais il ne fit que reprendre une longue tradition initiée dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

En effet, les tristes destinées de Louis, Philippe et Charles ne manquèrent pas d'intriguer les contemporains et la société de l'époque, imprégnée de valeurs chrétiennes, offrit un terreau fertile à l'idée selon laquelle cette succession de malheurs ne pouvait résulter que d'une faute

commise par les souverains. Les chroniqueurs se firent l'écho de ces suppositions : pour certains, Philippe le Bel aurait été puni pour ses manipulations monétaires ou l'attentat d'Anagni commis contre Boniface VIII<sup>2</sup> ; d'autres évoquèrent plutôt le rôle des Templiers<sup>3</sup>. Ainsi, selon Ferreto de Ferretis, un chroniqueur de Vérone mort avant 1330, un templier du royaume de Sicile aurait maudit le pape et le roi sur son bûcher. Dans sa *Chronique rimée* ou *Chronique métrique*, rédigée entre 1313 et 1317, Geoffroi de Paris reprit cette idée de la malédiction templière mais en l'attribuant au Grand Maître de l'ordre, qui aurait prononcé ces mots avant d'être conduit au bûcher : « Je vois ici mon jugement, / en vertu duquel je vais mourir sous peu ; / Dieu sait que c'est à tort et à péché. / Le malheur frappera très bientôt / ceux qui nous condamnent à tort : / Dieu vengera notre mort<sup>4</sup>. » Et c'est finalement cette explication qui s'imposa dans les œuvres postérieures, s'enrichissant au fil du temps de détails supplémentaires. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Paul Émile, dans son *De rebus gestis Francorum*, publié en 1518, fut le premier à évoquer un discours de Jacques de Molay devant le bûcher avec un appel au tribunal de Dieu<sup>5</sup>.

Certains tentèrent de contester cette vision des faits, comme, en 1617, les auteurs des *Chroniques et annales de France*<sup>6</sup>, mais elle continua à être reprise par la suite, et alimenta avec bonheur les pièces romantiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Le dramaturge François Raynouard en livra une version remarquable dans sa pièce, *Les Templiers*, datée de 1805 :

Mais le grand-maître arrive ; il monte ; il les devance.  
Son front est rayonnant de gloire et d'espérance ;  
Il lève vers les cieux un regard assuré ;

## *Introduction*

Il prie, et l'on croit voir un mortel inspiré.  
D'une voix formidable aussitôt il s'écrie :  
« Nul de nous n'a trahi son Dieu, ni sa patrie ;  
Français, souvenez-vous de nos derniers accents :  
Nous sommes innocents, nous mourons innocents.  
L'arrêt qui nous condamne est un arrêt injuste ;  
Mais il est dans le ciel un tribunal auguste  
Que le faible opprimé jamais n'implore en vain,  
Et j'ose t'y citer, ô pontife romain !  
Encor quarante jours !... je t'y vois comparaître. »  
Chacun en frémissant écoutait le grand-maître.  
Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi !  
Quand il dit : « Ô Philippe, ô mon maître, ô mon roi !  
Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée ;  
Au tribunal de Dieu je t'attends dans l'année ».  
Les nombreux spectateurs, émus et consternés,  
Versent des pleurs sur vous, sur ces infortunés.  
De tous côtés s'étend la terreur, le silence.  
Il semble que du ciel descende la vengeance<sup>7</sup>.

De François Villon à George R. R. Martin, en passant par Maurice Druon et nombre de chroniqueurs médiévaux, la littérature contribua donc à forger une image très sombre des trois derniers rois capétiens, condamnés à l'impuissance par la malédiction qui les frappa. Il n'est guère étonnant dans ces conditions que leurs règnes fussent déconsidérés, non seulement à une époque très récente mais encore dès les années qui suivirent leur disparition. Pétrarque lui-même, dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, porta un jugement très sévère sur les derniers Capétiens :

Où est Henri, l'empereur romain ? Et Philippe, roi de France, qu'on surnomma « le Bel » en raison de son

### *Louis X, Philippe V, Charles IV*

heureuse apparence ? La mort le ravit si soudainement, elle emporta si vite ses fils de grande beauté tout semblables à leur père qui lui succédèrent l'un après l'autre, que leur vie à chacun semble moins vie que songe<sup>8</sup>.

De fait, Louis X, Philippe V et Charles IV, qui ne régnèrent que quatorze ans à eux trois, font figure d'étoiles filantes si l'on considère que leur aïeul Philippe II Auguste gouverna la France durant quarante-trois ans (1180-1223), leur arrière-grand-père Louis IX pendant quarante-quatre ans (1226-1270) et leur père Philippe IV pendant vingt-neuf ans (1185-1314). Ils souffrirent également de la comparaison avec ces illustres ancêtres. Philippe II, premier Capétien à se dire « roi de France » plutôt que « roi des Francs », restaurateur de l'autorité monarchique dans le royaume, fut un roi guerrier et conquérant, qui participa à la troisième croisade (1189-1192), reprit la Normandie aux Plantagenêts (1204) avant de les battre à Bouvines (1214), renforça l'administration royale et fit de Paris la capitale de son royaume. À sa mort, la superficie du domaine royal avait été multipliée par quatre. Quant au règne de Louis IX, roi croisé, canonisé dès 1297, il devint très vite dans les mémoires le « bon temps du roi saint Louis », un temps de prospérité économique marqué par une nouvelle phase d'expansion territoriale et l'affirmation de la puissance française en Occident, en particulier face à l'empereur et face au pape. Il eût été bien surprenant que les trois princes, même s'ils avaient régné plus longuement, parvinssent à se hisser à la hauteur de ces illustres prédécesseurs, tant la situation que leur légua leur père Philippe IV était difficile et complexe.

Rois maudits, rois trompés aux règnes courts, l'image de Louis, Philippe et Charles dans la littérature est bien

## *Introduction*

peu flatteuse, ce qui pourrait expliquer que l'historiographie les concernant fût restée indigente jusqu'à une période récente, alors même que l'histoire des Capétiens attirait de grands noms de la discipline historique.

C'est ainsi qu'en 1894 Charles Dufayard constatait : « la première moitié du *xiv*<sup>e</sup> siècle est une période assez peu connue dans l'histoire du Moyen Âge et le règne des trois fils de Philippe le Bel n'a guère attiré l'attention des érudits<sup>9</sup> », même si leur rôle dans l'affirmation et la construction de la monarchie capétienne est désormais reconnu<sup>10</sup>. Une première thèse sur le règne de Charles IV fut soutenue à l'École des chartes en 1886<sup>11</sup>, une autre concernant Louis X en 1889<sup>12</sup>, avant que ne paraisse, en 1897, la première histoire du règne de Philippe V<sup>13</sup> ; mais ces initiatives n'eurent guère de suite immédiate, les grands historiens de l'histoire capétienne que furent Charles-Victor Langlois, Marc Bloch, Robert Fawtier et Jean Favier ou, aux États-Unis, Joseph Strayer et John Baldwin préférant s'attarder sur les grandes figures de l'histoire capétienne<sup>14</sup>. Si Philippe Auguste, Louis IX, Philippe III ou encore Philippe IV eurent bien vite leurs biographes, les trois derniers Capétiens ne suscitèrent que des études ponctuelles, quoique de plus en plus nombreuses. Les apports d'André Artonne<sup>15</sup>, Elizabeth Brown<sup>16</sup>, Élisabeth Lalou<sup>17</sup>, ou encore Olivier Canteaut sont là essentiels<sup>18</sup>.

Ces travaux s'appuient sur des documents d'archives nombreux et pour la plupart édités, qui permettent de saisir les chronologies des règnes, les relations avec les autres pouvoirs ou encore le fonctionnement des institutions. Il s'agit tout d'abord des actes de la chancellerie royale, conservés dans les layettes ou registres du Trésor des Chartes de France. Suivant ce modèle, les autres institutions

### *Louis X, Philippe V, Charles IV*

monarchiques (Parlement, Chambre des Comptes) prirent également l'habitude de consigner les textes expédiés et les décisions rendues dans des registres qui fournissent de nombreux renseignements. Les ordonnances des rois de France, les documents financiers contiennent également des données intéressantes. Si l'on ajoute à ce corpus documentaire les sources conservées dans les dépôts départementaux ou même à l'étranger, force est de constater la richesse des informations disponibles pour l'histoire institutionnelle et politique sous les règnes de Louis X, Philippe V et Charles IV.

Elles sont utilement complétées par les chroniques relatant les principaux événements du temps. Parmi elles, les *Grandes Chroniques de France*, rédigées à l'abbaye Saint-Denis, sont incontournables. Cette vaste compilation d'œuvres historiques, élaborée en plusieurs étapes entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, retrace l'histoire des rois de France depuis les origines jusqu'en 1461<sup>19</sup>. Un autre témoignage précieux est la chronique universelle en latin, ou *Chronicon*, rédigée par Guillaume de Nangis<sup>20</sup>. Le récit, qui couvrait initialement l'histoire du monde depuis la Création jusque 1300, fut prolongé par des continuateurs jusqu'en 1340<sup>21</sup>. Autre exemple, la *Chronique rimée attribuée à Geoffroi de Paris*, sans doute rédigée entre 1313 et 1317, dont les 8 000 vers couvrent la période 1300-1316<sup>22</sup>. Gilles le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai, fut quant à lui un témoin privilégié des guerres de Flandres<sup>23</sup>, également décrites par l'auteur de la *Chronique artésienne*<sup>24</sup>. Les conflits avec les Flamands sont aussi couverts par les *Anciennes chroniques de Flandre*, rédigées au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

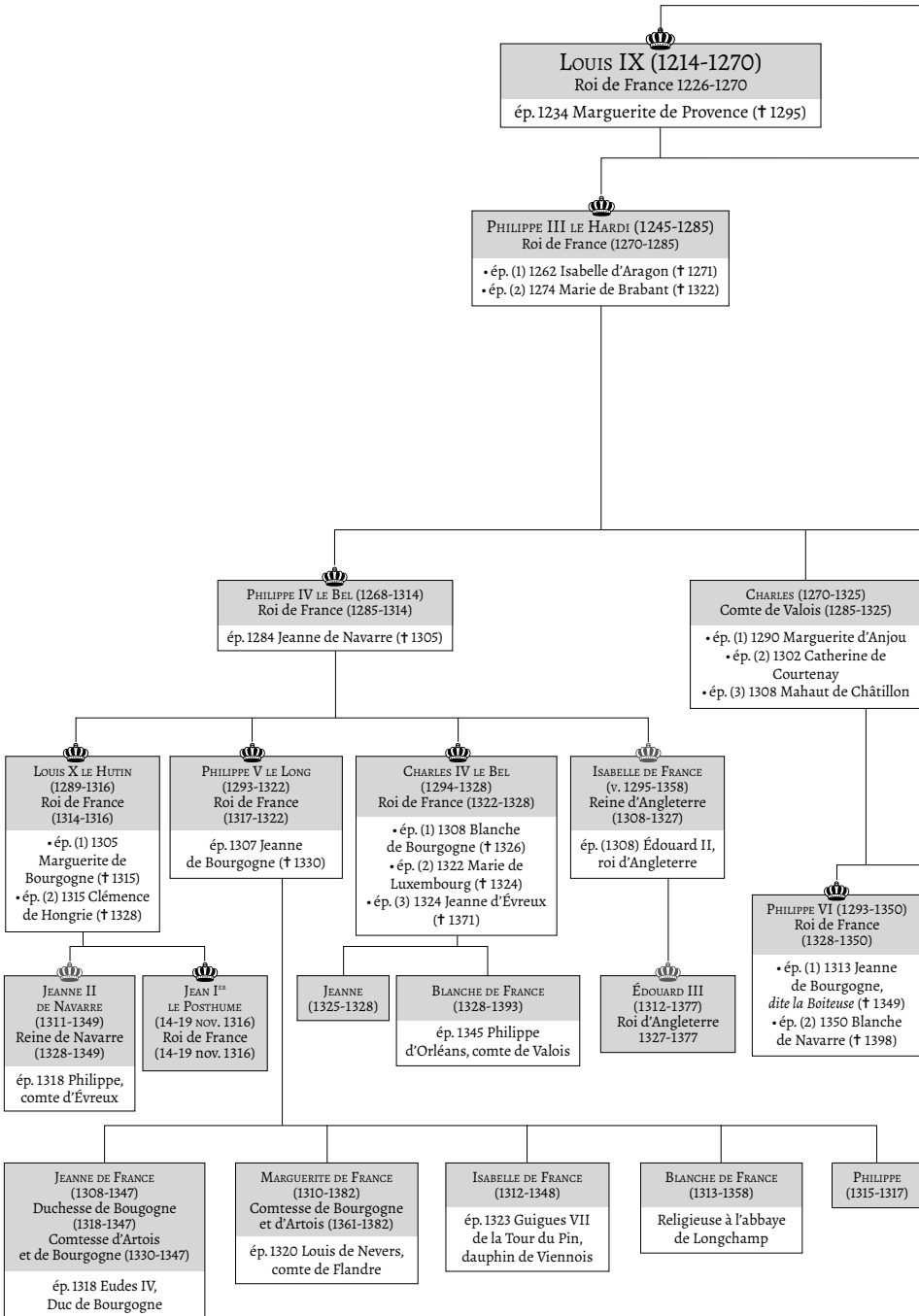
Ce rapide panorama, loin d'être exhaustif, montre que les écrits qui rapportent les événements survenus entre la fin du

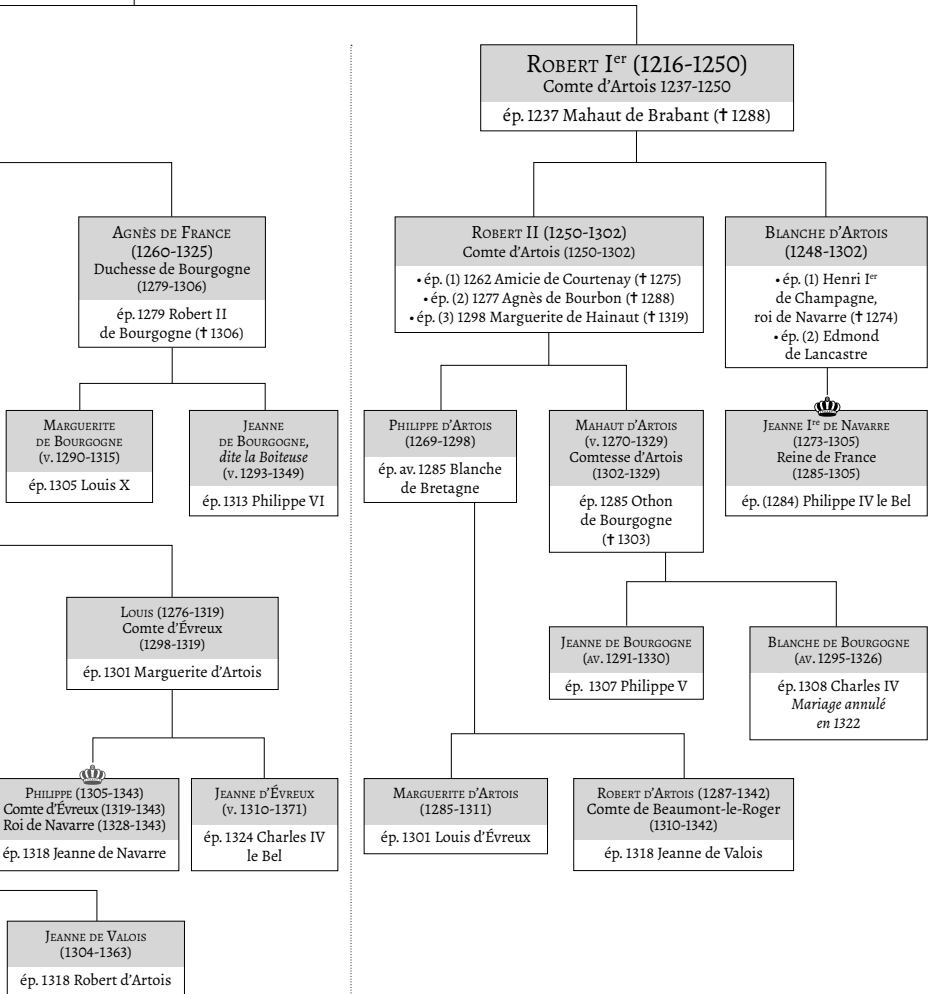


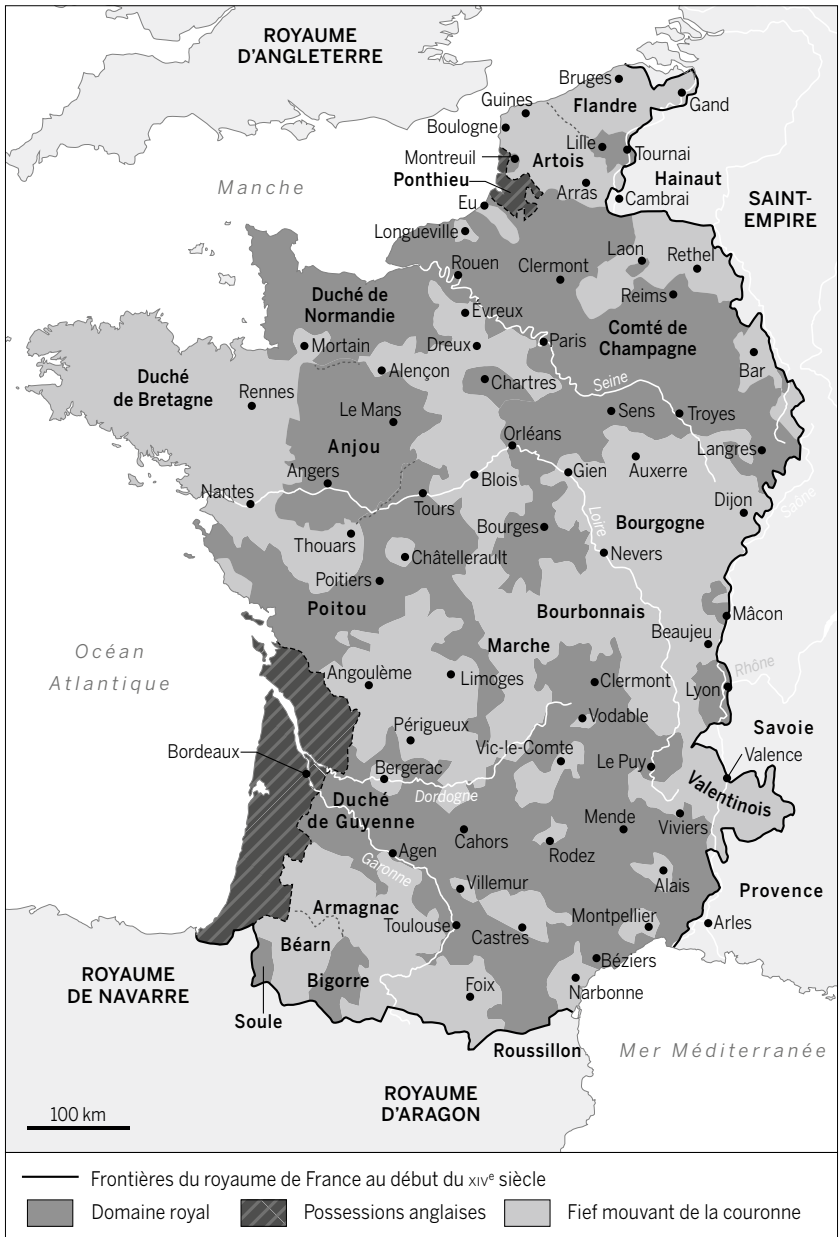
## *Introduction*

XIII<sup>e</sup> siècle et l'année 1328 ne manquent pas. Cette impression est pourtant trompeuse, car il s'agit de documents que l'historien doit manier avec force précautions, en particulier lorsqu'il s'agit de deviner le caractère ou l'aspect physique des souverains : lorsqu'ils apparaissent sous la plume des chroniqueurs, c'est souvent sous des traits fortement stéréotypés. Il est tout aussi difficile d'accorder du crédit aux représentations iconographiques qui en sont données. Les miniatures ou gisants mettent en effet l'accent sur la fonction sans accorder d'importance au réalisme de la figuration.

Retracer la biographie des trois derniers Capétiens est donc une tâche ardue. Cela nécessite tout d'abord de déconstruire l'image négative qui en est donnée depuis plusieurs siècles ; cela demande aussi de se satisfaire de sources de la pratique, très impersonnelles, de documents littéraires parfois trompeurs ; cela implique de renoncer à connaître précisément l'intimité, les pensées et l'aspect physique de princes sans archives personnelles, sans portrait ; c'est donc accepter que certains pans de leur existence resteront à jamais dans l'ombre. Il n'en reste pas moins que les sources disponibles permettent de suivre assez étroitement les itinéraires de Louis X, Philippe V puis Charles IV, d'abord conjoints, dans leur jeunesse, puis de plus en plus individuels au fil des années, des prises de responsabilités et des disparitions. Leurs règnes illustrent trois manières différentes d'« être roi » à l'époque médiévale. Le récit de leurs vies, de leurs actions et de leurs choix, avant et après l'accession au trône, est une invitation à plonger dans ces premières années du XIV<sup>e</sup> siècle où, entre crises, guerres, procès et intrigues, se construit l'État français.







**Le Royaume de France en 1328**